

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2017)
Heft: 2156

Artikel: Viège et Lonza, union durable : un futur prometteur sur un passé moins glorieux
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

servir les intérêts de milieux les plus réfractaires à la politique sociale. Elle trahit également un total désintérêt pour le rapport des forces en présence. La viabilité financière et le développement

de la prévoyance vieillesse ne peuvent se réaliser que pas à pas.

En la matière, le tout ou rien ne conduit sûrement pas au

Grand Soir. Tout au plus permet-il à ces organisations de se profiler dans leur rôle contestataire...sur le dos des femmes et au mépris de la solidité financière des assurances sociales.

Viège et Lonza, union durable

Un futur prometteur sur un passé moins glorieux

Yvette Jaggi - 06 mars 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31136>

La commune valaisanne de Viège (Visp) et l'entreprise bâloise Lonza, qui y est installée depuis 1907, ont durablement partie liée, tant pour les développements à venir que pour les déchets de mercure déversés dans la région suite à ses activités industrielles passées.

Deux séries d'articles, parus comme par hasard dans la semaine précédant les élections cantonales, illustrent cette dépendance mutuelle.

Lundi 27 février, la société Lonza annonçait - en anglais - la conclusion d'un partenariat avec la française Sanofi, également active dans la chimie et la pharmacie.

L'accord, effectivement original, institue «*un modèle d'affaires taillé sur mesure*» qui prévoit un investissement partagé à 50/50, suivi d'une exploitation collaborative.

Un gros investissement partagé

Concrètement, il s'agit de la construction d'un centre de production biopharmaceutique devisé à 290 millions de francs, dont la mise en service en 2020 devrait créer 200 emplois nouveaux. Perspective nouvelle pour Lonza qui a eu, ces dernières années, plutôt tendance à réduire les effectifs. Ces derniers s'élèvent actuellement à plus de 2'700 personnes, soit un tiers des emplois, majoritairement industriels, offerts à Viège.

Pourquoi cet investissement massif dans le chef-lieu du district germanophone qui va du Rhône à Zermatt? Et ce en dépit des prix de revient relativement élevés en Suisse et du franc devenu fort? Et malgré l'accès apparemment difficile? Le choix s'est imposé prioritairement en raison de la disponibilité d'un personnel à la fois nombreux et de qualité.

Pour une population de 7'500 habitants, Viège offre 8'500 places de travail, dont 6'000 sont occupées par des pendulaires, venant de la région pour la plupart. Les employeurs mettent l'accent sur la formation professionnelle: 678 apprentis (dont 180 chez Lonza) apprennent 92 (16) métiers différents.

Quant à l'accessibilité de Viège, elle s'est considérablement améliorée en 2007 grâce à l'ouverture du tunnel de base du Lötschberg qui met Berne à 54 minutes de la gare de Viège, dont la capacité a été adaptée pour absorber un trafic désormais supérieur à celui de Brigue. La fin des travaux de l'autoroute A9 est attendue pour 2019.

Certes, le projet commun Lonza-Sanofi ne constitue pas le premier plan de développement du site de Viège. En 2001 déjà, Lonza affichait, mais seule, une ambition vite abandonnée.

Signe cette fois prometteur: la [Neue Zürcher Zeitung](#) consacre une pleine page et un [commentaire](#) attentif au projet par lequel Viège a surclassé les autres sites possibles - et sans doute étudiés. Le tout a pris du temps, faisant mentir Richard Ridinger, directeur général, qui dès janvier 2016 annonçait d'un ton ferme: «[L'avenir de Lonza à Viège sera fixé d'ici l'été.](#)»

Nous voici donc presque au printemps 2017, en plein renouvellement des autorités cantonales.

Mercuregate dans la plaine du Rhône

Dès jeudi 2 mars, la presse relance l'affaire d'un rapport jamais diffusé malgré l'évident intérêt public à en connaître la

teneur.

Entre 1930 et 1976, Lonza a déversé au moins [50 tonnes](#) de mercure dans les eaux du *Grossgrundkanal*, d'où la pollution s'est progressivement répandue dans la plaine du Rhône. Le rapport de 2011 détaille le processus de diffusion du poison et dénombre une centaine de parcelles qu'il faudrait ajouter à la liste déjà longue des terrains dont l'assainissement a enfin commencé.

La publication de ce rapport, retenu par le conseiller d'Etat [Jacques Melly](#), PDC candidat à sa propre réélection, est réclamée depuis plusieurs années, notamment par la RTS. Dernière revendication en date: celle de Sébastien Fandy, préposé cantonal à la protection des données, qui

reproche au gouvernement son non-respect de la loi sur la transparence.

Nul besoin de connaître les arcanes de la politique valaisanne pour faire le rapprochement entre la gestion du «*Mercuregate*» et la campagne électorale 2017 pour le renouvellement des autorités cantonales.

Nul besoin non plus de savoir qu'en mai 2016, l'entreprise Lonza débauchait le chef du service de la protection de l'environnement, Cédric Arnold, qui jusqu'alors s'était occupé du dossier de la pollution au mercure pour le compte de l'Etat.

Il sera bien placé pour veiller à la bonne conduite environnementale du chantier de Lonza-Sanofi.

Taxer les robots? Mais de quoi s'agit-il?

Une idée qui se veut novatrice et se révèle passéeiste

Jacques Guyaz - 28 février 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31105>

Un étrange débat a surgi [ici](#) et [là](#) après des déclarations de [Bill Gates](#) réclamant une taxation des robots dans l'industrie puisque ceux-ci prennent le travail des humains. Benoît Hamon, candidat à l'élection présidentielle française, propose lui d'attribuer un salaire fictif à chaque robot, ce qui accroîtrait le coût du produit ainsi fabriqué.

La question de base est tout de même celle de la définition du robot. Or personne n'est capable d'indiquer clairement de quoi l'on parle.

S'il s'agit d'une machine consciente d'elle-même comme on en trouve dans les romans de science-fiction, nous sommes très loin du compte et nul ne peut prétendre qu'elle existera un jour. S'il est

question des machines qui ont remplacé les ouvriers sur les chaînes de montage des usines automobiles, nous avons affaire à des outils, certes très perfectionnés avec capteurs et logiciels de conduite, mais qui ne sont pas conceptuellement différents d'un marteau ou d'un tournevis.

Ces nouvelles réflexions sur les robots concernent les